

Transformations des quais Landry et Jean Moulin en berge douce urbaine

Afin d'embellir le quartier d'Yonne et valoriser les berges pour faire de cette rivière, non plus un obstacle qui coupe notre ville en deux mais une passerelle qui favorise la rencontre, les quais Ernest Landry et Jean Moulin vont être transformés. «Notre ambition est de favoriser les modes de déplacement durables et créer un véritable espace de promenade le long des quais», souligne Alain Peretti, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, aux grands projets d'avenir et au renouvellement urbain.



Trophée innovation publique attribué à la Ville de Sens par l'OBSERVATOIRE TERRITORIA

La conquête urbaine des quais :

- Projet créateur de lien social et de développement d'activités.
 - Bonne insertion dans la ville et valorisation du patrimoine
- L'obtention de ce prix témoigne de la bonne utilisation des deniers publics pour la valorisation de son patrimoine.

A propos du projet :

L'innovation réside en premier lieu dans la prise en compte de la mixité des usages, des publics et de la protection de l'environnement. Ensuite, ce projet est une promesse tenue. Beaucoup de villes qui ont l'ambition de reconquérir les berges des fleuves ne concrétisent pas cette ambition par la suite.

Marie-Christine Jung, déléguée générale de l'Observatoire de l'innovation publique TERRITORIA

La démarche FimbACTE, depuis 23 ans, s'applique à valoriser des réalisations et projets des acteurs du cadre de vie. Au sein de cette filière, aménageurs, architectes, bailleurs, élus, entrepreneurs, paysagistes, urbanistes, promoteurs partagent leur vision sur les changements de notre société et conjuguent avec talent, innovation, mixité et solidarité. Ensemble nous faisons la promotion de l'excellence ! »

Hedwige de Penfentanyo, directeur-fondateur de FimbACTE

En chiffres

- Coût global **2,3 millions d'euros**
- Dont **80 %** de subventions : Etat (FSIL), FEDER (sous réserve d'attribution définitive), OS 5.3) et Conseil régional (crédit sectoriels)
- Participation de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais : **184 000 €**
- Financement de la Ville de Sens : **450 000 €**

En bref :

FimbACTE, c'est
600 projets visualisés,
300 projets présélectionnés,
85 projets auditionnés
 et **30** projets récompensés.

DOSIER



Les quais, lieu de vie

L'Yonne, le trait d'union du Grand Sénonais

En 2016, la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais a permis l'aménagement de 37 km de voies cyclables sur les rives de l'Yonne de Rosoy à Saint-Denis-lès-Sens et de Gron à Saint-Martin-du-Tertre.

Fin 2018, les voies cyclables s'étendront jusqu'à Arneau.



Quai Jean Moulin



Quai Landry